



Réunion du Comité Directeur du 12 février 2021

Membres du Comité Directeur : Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Vianney BINARD, Oliver-James CROOK, Briac DENIZET, Louise HERREMAN-BOUTOT, Laurent LECORNU, Françoise LEFEUVRE, Damien PERNOT, Michel PLOUZENNEC, Jérôme PRIGENT, Benoit VASSELIN.

Invités extérieurs : Hervé DODARD (président du CDJE35), Michel LETY (président du CDJE22), Célia MALRY (présidente du CDJE56).

Ordre du jour

1. Continuation de l'activité des Pôles Avenir 2
2. Point sur les compétitions 2

La réunion est ouverte à 20h30 en visio-conférence.

1. Continuation de l'activité des Pôles Avenir

Compte tenu du report du Bretagne jeunes (en avril) et du France jeunes (en juillet), Jérôme PRIGENT propose de prolonger l'effort de formation vers les Pôles Avenir jusqu'aux vacances d'avril, sur une durée de 7 semaines représentant un coût supplémentaire pour l'action de 1020€.

Décision : accord à l'unanimité.

2. Point sur les compétitions

Pascal AUBRY rappelle le contexte sanitaire empêchant le bon déroulement des compétitions et la possibilité que le Bretagne Jeunes ait lieu en Avril étant donné que le France Jeunes est reporté aux vacances d'été.

Les modalités de ce championnat exceptionnel restent à définir :

- Possibilité de jouer sur une seule et unique journée avec des cadences rapides (cette solution répondrait aux problèmes d'hébergement si l'internat du lycée n'était pas accessible).
- Mise en place du mode hybride, c'est-à-dire un système où les parties se jouent à distance avec les joueurs sous la surveillance d'un arbitre en présentiel (rapport de la FIDE).
- Des qualifications sans surveillance arbitrale en présentiel ne sont pas envisagés.

Pascal AUBRY rappelle que la Fédération a suspendu pour la saison 2020-2021 les différentes coupes et que les championnats interclubs sont d'ores et déjà compromis.

Sur le plan local, les championnats départementaux n'ayant pas pu se dérouler, l'organisation d'un « grand » championnat de Bretagne TTC sera envisageable en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Un prochain point sera fait lorsque l'évolution des conditions sanitaires permettra d'envisager à nouveau du jeu hybride ou en présentiel.

La séance est levée à 21h20.